

Tirs de mortiers contre un collège d'Évreux.

En colère, le personnel de Jean-Jaurès se met en grève

Des membres du personnel du collège Jean-Jaurès ont été la cible de tirs de mortiers, vendredi 28 mai, au moment de la sortie des classes. Aucun blessé n'est à déplorer.

Vendredi 28 mai, en pleine sortie des classes, aux alentours de 17 h, des mortiers d'artifice ont été tirés en direction du collège Jean-Jaurès, rue de la Justice. Il semblerait que les projectiles avaient pour cible un ou plusieurs assistants d'éducation ainsi que la principale adjointe. Aucune personne n'a été atteinte ni physiquement blessée par ces tirs mais le personnel de l'établissement et les élèves seraient sous le choc.

Le tireur activement recherché

De source policière, au moins un individu était en possession d'un mortier : celui-ci portait une veste de couleur kaki et son visage était dissimulé, comme l'attestent des photographies et vidéos prises par le personnel scolaire. Le mis en cause était accompagné d'autres individus ; tous ont pris la fuite et n'ont pas encore été formellement identifiés. Plusieurs dégradations matérielles ont été relevées, notamment sur des vitres et des portes.

Rapidement, la Police municipale a procédé à l'interpellation de quatre mineurs. Conduits au commissariat de police d'Évreux pour être auditionnés, ils ont pu être confrontés à certains membres du personnel venus déposer plainte - la direction de l'établissement faisant également partie des plaignants. N'ayant pas été reconnus formellement, ils ont été relâchés : « **aucun élément nous permettait de rattacher ces jeunes à l'infraction** », ajoute une source policière. Ils seront néanmoins convoqués ultérieurement pour être entendus en tant que témoins, car l'un d'entre eux était présent sur les lieux au moment des faits.

Des investigations sont toujours en cours afin d'identifier l'auteur des tirs de mortiers et ses éventuels complices.

« Scène de guérilla »

Dès le lendemain des événements, le syndicat Force ouvrière est monté au créneau en adressant directement un courrier au Conseil départemental de l'Eure, à la préfecture, à l'inspection académique et au rectorat. Il dénonce « **des faits dignes d'une scène de guérilla** » d'une « **extrême gravité** », et rappelle par ailleurs que « **des agressions par tirs de mortier ont déjà eu lieu précédemment contre ce collège en particulier** ».

Il déplore également qu'aucun moyen de surveillance supplémentaire n'a été alloué par les services de l'inspection académique de l'Eure malgré une demande bien spécifique du personnel lors d'une audience en octobre 2020. En conséquence, « **un climat de tension permanente** » entourait le collège Jean-Jaurès : « **Chaque jour, les surveillants et la direction sont obligés de faire le guet pour s'assurer que les abords du collège sont sécurisés avant de pouvoir laisser sortir les élèves, rapporte FO. Nous n'acceptons pas que l'institution les laisse seuls face à ce climat de violence et d'insécurité.** »

Mouvement de grève

En conséquence, le syndicat réclame des actes forts : « **Nous demandons à l'inspection académique de rompre avec la logique qui consiste à entasser les élèves dans des conditions telles qu'elles génèrent des tensions et des agressions dont les faits récents permettent de mesurer l'extrême gravité.** »

Autres réclamations, celles que soient recrutés des surveillants supplémentaires et que « **la dotation du collège soit abondée** » pour diminuer significativement les effectifs par classe. « **Les personnels attendent une réponse forte et efficace, ils ne peuvent continuer à travailler ni à envisager de faire la rentrée dans de telles conditions.** »

Afin d'obtenir des avancées concrètes, les personnels ont exercé leur droit de retrait et n'ont pas assuré les cours ce lundi 31 mai. Réunis en assemblée générale, ils ont reçu la visite de l'inspecteur d'académie qui s'est engagé à maintenir un CPE remplaçant jusqu'à la fin de l'année scolaire. Néanmoins, ils n'ont pas reçu de réponse ni d'engagement sur leurs autres demandes. En conséquence, ils ont voté la reconduction de la grève ce mardi 1^{er} juin.



Des photographies et vidéos attestent bien de l'implication d'au moins un individu dans les tirs de mortiers d'artifice qui ont visé des membres du personnel du collège Jean-Jaurès.